

---

# PÔLE SANTÉ DES BASTIDES

---

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cette année 2020 aura été marquée par un évènement sanitaire qui aura déclenché de nombreux bouleversements dans nos vies privées, sociales et professionnelles. Notre association, parce qu'elle est tournée naturellement vers le soin et le service aux personnes, a survécu à ce drôle de séisme, probablement encore plus forte, plus grande et peut-être plus ambitieuse encore dans la poursuite de la construction de ses objectifs statutaires.

L'année 2019 s'est terminée dans la reconnaissance par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la MSP Multisite St Justin/Sarbazan (MSP MS) qui se traduira quelques mois plus tard (juin 2020) par son inscription officielle au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), en remplacement de l'inscription précédente de la seule MSP de St Justin.

Elle s'est aussi terminée par la signature in extremis d'un nouveau contrat d'objectifs et de moyens avec l'ARS qui nous octroie 21 196 € en aide au fonctionnement de l'équipement du système informatique nécessaire au fonctionnement de la MSP MS ainsi que 12 000 € en forfait de coordination. Je vous rappelle que l'ARS nous avait octroyé en 2019 une aide juridique directe de 16 600 € pour payer une société conseil afin d'écrire notre projet de santé multisite et créer une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) pour la faire fonctionner. L'ARS aura finalement tenu parole et respecté l'engagement qui lui était demandé par l'Etat d'aider sur la base de 50 000 € maximum tout projet de MSP sérieux.

A réception de cette subvention, le PSB a décidé d'utiliser sa part forfaitaire de coordination pour payer une partie de la prestation d'informatisation de la MSP Multisite couteuse (valeur totale de 35 000 € environ) sans attendre l'aide potentielle que nous avons demandé à nos communes. Le calendrier covid a perturbé le notre : prévu en mars, le réseau informatique est finalement parfaitement opérationnel depuis quelques jours à peine, permettant aux principaux soignants impliqués dans les soins des usagers des cabinets médicaux et infirmiers de St Justin et Sarbazan de partager leurs fichiers sur place ou en mobilité.

En réponse à la reconnaissance de notre SISA, que nous avons appelé *des Esberits* car implantée sur Sarbazan quand l'association est implantée sur St Justin, la CPAM nous accorde par ailleurs une Aide Conventionnelle Interprofessionnelle dont les premiers versements ont été fait fin novembre, et vont permettre de rémunérer des actions de santé et les professionnels ou les usagers qui s'y impliquent et de participer aux frais de structures de cette organisation multisite complexe.

Nous sommes donc définitivement pris au sérieux.

L'année 2020 aura été aussi celle des mouvements de troupes parmi nos soignants. En dehors des médecins et des infirmier-e-s, la crise Covid-19 a empêché beaucoup de soignants de travailler correctement pendant le premier long confinement, impactant leurs revenus malgré l'aide mineure de l'Etat. Le manque de reconnaissance par les assurances maladies a limité encore plus à ce jour le développement de certaines activités, comme celle de la diététicienne et de la psychologue de St Justin qui n'ont plus pu assurer leurs vacations sur St Justin. Il y eut aussi le départ d'une des infirmières de St Justin qui n'a pas réussi à intégrer l'esprit d'équipe de l'association; mais l'adhésion au projet de santé des deux infirmières de Labastides d'Armagnac et des deux dentistes de Sarbazan (bienvenue à eux !) nous ont fait déjà oublier cet épisode orageux. Enfin, la maladie elle-même, virale ou non, en touchant trois de nos infirmières et un de nos médecins, s'est immiscée parmi nous sans laisser à distance trop de séquelles.

Les rencontres, les échanges, les réflexions, les actions de prévention sur notre santé et la réactivation de notre fond de solidarité occasionné par ces mouvements auront été finalement autant d'atouts pour asseoir notre cohésion et le plaisir de travailler ensemble.

Même si nous avons subi des interpellations désagréables et a priori inappropriées de la part de quelques uns de nos ordres (l'ordre des médecins pour non conformité de la SISA et menace d'exercice illégal de la médecine, l'ordre des podologues et un risque sanitaire d'exercice infondé, l'ordre des infirmiers qui n'a pas soutenu les ides de St Justin, etc) et même si nous subissons actuellement un harcèlement financier d'une société suisse pour non respect d'utilisation d'images sur notre site internet, le moral est resté intact.

Il ne manquait plus, en cette fin d'année, que le réveil et la réactivation de nos municipalités partenaires avec leurs promesses d'aides financières, matérielles et humaines pour le prochain trimestre, dans une gestion élargie à la Communauté de Commune et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (participation au financement du matériel informatique, aide à la mise en place d'un secrétariat sur les deux sites, etc) pour nous conforter dans l'idée que notre projet tient la route.

Enfin, l'ARS ayant décidé de financer sur tout le Pôle Haute Landes (Morcenx/Labrit/Roquefort/Villeneuve) une chargée de mission pour coordonner l'aide aux soins et une chasseuse de tête pour chercher et trouver de nouveaux soignants médecins, infirmiers, dentistes, etc sur notre territoire, le Pôle Santé des Bastides ne peut que s'enorgueillir de son travail fourni une fois de plus cette année pour remplir la mission de son objet associatif.

Thierry GOURGUES,

Le 29 novembre 2020